

ASSEMBLÉE PUBLIQUE.

Hier soir, a eu lieu au Marché-Bonsecours la grande assemblée pour le Rappel des Lois de Navigation. Plusieurs mille personnes se sont rendues à l'invitation qui avait été faite, et vers 7 heures le Maire a été appelé au fauteuil.

Cette assemblée doit servir d'exemple au reste du pays. Le peuple s'attend que maintenant Québec va rompre enfin son silence, et qu'il va comme Montréal demander le Rappel des Lois de Navigation.

M. O'REILLY.

M. O'Reilly, que nous connaissons tous au moins par ses travaux incessants en faveur de la colonisation des Townships, vient de prendre une détermination qu'il méditait de puis longtemps.

Nos vœux accompagnent le zélé missionnaire qui a depuis un an sacrifié son temps et le peu qu'il possédait, pour travailler à son œuvre favorite, la colonisation des Townships.

L'HON. F. HINCKS.

Le procès, intenté par M. B. A. C. Gagy contre l'Hon. F. Hincks pour un prétendu libelle inséré dans le Pilot, a occupé la Cour toute la journée d'hier et dure encore en ce moment.

LECTURE.

Mercredi, le 6 décembre prochain, W. H. Fleet, écrivain, fera à l'Hotel Domerga une lecture sur: "LE MÉRI- DIEN ART DE L'IMPRIMERIE ET LES MAUX QU'IL A CAUSÉS."

Il vient de paraître dans le Canadien une seconde lettre de "Cérif du Saguenay" que l'on dit être l'Hon. De Salles Latour; nous y remarquons avec plaisir la phrase suivante: "Ne pas reconnaître l'immense service et ne pas témoigner de la reconnaissance pour le bien qu'a déjà fait la présente administration à mes semblables au Saguenay, serait de l'ingratitude et de l'archibêtise."

Nous apprenons par un correspondant que la nouvelle église du faubourg St. Jean à Québec sera ouverte au culte catholique au printemps prochain.

Nous voyons par la Minerve d'hier soir que la prétendue nomination par l'administration d'un favori d'origine étrangère, à la place de gardien du pont de Nicolet, nomination que l'opposition annonçait avec joie pensant nuire au ministère, cette nomination est une pure invention, une fiction, une non-vérité.

Le R. P. Léonard a failli être la victime d'un fâcheux accident. Comme ce Rév. Père s'en retournait, samedi, de Montréal à Longueuil, le cheval, qui traînait le cab qui le conduisait au bateau, ayant pris le mors aux dents à l'occasion de quelque manque à l'attelage, le cocher abandonna la voiture qui fut renversée à deux reprises.

Nous accusons réception des 6e, 7e et 8e livraisons du 2e volume du Répertoire National, compilé par M. J. Huston. — Nous en parlerons plus au long dans notre prochaine feuille.

Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Fiset de Québec vient d'être admis à la pratique du barreau. Les témoins de ce monsieur ne pourront manquer de lui assurer de la part du public un encouragement libéral.

Nous sommes encore forcé de remettre à bientôt plusieurs articles éditoriaux et correspondances. Que nos correspondants veuillent bien prendre patience; ils auront tous

CORRESPONDANCES

M. E. B., lettre reçue; 3 journaux seulement. M. A. M., lettre reçue. M. P., Montréal, note reçue, tel que demandé. M. M., lettre reçue; merci des renseignements.

"Un des triz, &c." voudrait-il bien nous donner son nom en confiance? c'est la règle généralement suivie.

"Un de vos correspondants" est reçu; il vaudra bien attendre le vendredi, vu la quantité de matières déjà préparées pour le présent numéro.

M. L'EDITEUR,

Permettez-moi de me servir de votre journal pour prévenir messieurs les curés et par eux tous nos braves soldats de la tempérance, d'une ruse de notre ennemi, le démon de l'intempérance. Voici qu'on est sur le point d'importer des Etats-Unis une quantité de cydre pour le vendre, sous prétexte que cette boisson n'a pas été signalée dans les prédictions faites au sujet de la tempérance.

Si nos habitants boivent du cydre ce sera une somme de quatre à cinq cent mille piastres dont il faudra priver le pays pour en enrichir les Américains: eux seuls profiteraient de notre gourmandise. Non; j'ai trop de confiance dans le bon sens et le patriotisme de Jean Baptiste pour croire qu'il pourrait se laisser prendre au nouveau piège que je signale.

J'ai l'honneur d'être,

M. l'Editeur,

Votre très humble serviteur

C. CHINQUY.

Longueuil 23 novembre 1848. Messieurs les éditeurs des différents journaux Canadiens Français sont priés de reproduire cette notice.

ASSEMBLÉE.

Les membres du comité central de l'Association d'indemnité et les membres du comité central de l'Association pour la réforme de la tenure seigneuriale, après en avoir conféré avec MM. les principaux électeurs des différentes paroisses dans les dits comités, ont arrêté le concert des résolutions suivantes.

1. Le dix huit décembre prochain, à dix heures du matin, une assemblée publique des électeurs des comités des Deux-Montagnes et de Terrebonne, aura lieu à Sainte-Scholastique, pour prendre en considération toutes mesures qui doivent être soumises à la législature dans la prochaine session du parlement.

2. Pour délibérer sur les résolutions à proposer, une assemblée préliminaire sera tenue à Saint-Eustache, le 11 décembre prochain.

3. MM. les électeurs des dits comités et de tous autres comités sont invités à assister à ces assemblées, par la présente voix de l'opinion publique, pour donner force aux résolutions qui seront définitivement adoptées.

4. MM. les électeurs des journaux canadiens sont invités à donner une grande publicité aux résolutions qui précèdent, dans l'intérêt général du pays.

Ste.-Scholastique, le 22 novembre 1848.

Signé, EMERY FÉRÉ.

Président du comité pour la réforme de la tenure seigneuriale, dans le Nord

L. E. LAROCQUE,

Secrétaire du dit comité.

DE TOUT UN PEU.

NOTMAN.—M. Notman, M. P. P., est en cette ville depuis plusieurs jours.

JOURNAL.—Le burg Courrier vient de cesser de paraître.

DÉBENTURES.—Au 24 courant, il avait été émis pour 150,267 de débentures; il en était rentré pour £99,518; y en avait en circulation pour £50,749.

HOLMES.—M. B. Holmes, M. P. P., est de retour de son voyage d'Europe.

ARRIVÉES.—Le R. P. Martin, M. O'Reilly, et M. Paré qui étaient descendus à Québec, ces jours derniers, sont de retour à Montréal.—M. Harkin, de l'archidiocèse de Québec, s'en va à Toronto pour y remplacer M. Paré. Le Journal de Québec, en citant le même fait ajoute: "Depuis plus de 12 mois que le diocèse de Toronto a perdu son vénérable et habile évêque, que sa charité pour ses frères Irlandais a conduit à une mort prématurée d'autant plus déplorable que le nouveau diocèse avait plus besoin de ses seés

ices, on n'a pas encore reçu de Rome les bulles de celui qui doit le remplacer dans sa tâche difficile. Espérons, pour l'avantage du diocèse de Toronto, qu'elles ne se feront pas longtemps attendre."

LE HERALD.—Nous comprenons que le procès de M. B. A. C. Gagy contre le Herald est remis à quelque temps, et cela parce que M. Gagy n'avait pas ses témoins en cour.

SINISTRE.—Nous voyons par les journaux de Québec qu'il y a eu une étable de brûlée près de Pasile des Alliés à Beauport. Pas d'autres dommages.

LA SAISON.—L'hiver s'avance à grands pas, nous avons de très-fortes gelées et le temps annonce de la neige. La navigation à la voile est close, un bâtiment d'outre-mer, le Eschemia est bloqué dans notre port, il a éprouvé des retards pour son charge ment et il est trop tard maintenant pour s'arrêter dans le golfe. On nous dit qu'il sera mis en quarantier d'hiver dans le bassin du canal de la Chine.

INCENDIE.—Dans la nuit de samedi à dimanche, le feu a consumé encore six maisons dans le faubourg St. Joseph sur les rues Lamontagne et Bonaventur. Les flammes ont orné dans une boutique de forgeron appartenant à M. J. Charlebois. La maison d'école appartenant au Séminaire de Montréal était assurée pour £300, une propriété de M. L. Robin dit Lapointe pour £255, celle de M. M. Houli pour £50. M. Roussin et les frères Charlebois n'avaient rien d'assuré.

GRAND SALUT.—Samuel prochain, il doit être tiré à Washington un salut de 500 coups de canon en l'honneur de l'élection de Taylor à la présidence.

HAYTI.—Des nouvelles d'Hayti porte que le Président envoyait une armée pour soumettre la partie Espagnole de l'île.

INCENDIE A TORONTO.—Le 22, il y a eu à Toronto un incendie qui a détruit quatre grandes maisons en brique. Il y avait des assurances aux Bureaux de la Protection de Québec, de Hartford, de l'Aetna, et de l'Amérique Britannique. Les pertes à part de ces assurances sont fort considérables.

ELECTION.—Il paraît que Taylor a réuni 163 voix et Cass 127. Les Etats à Esclaves et les Etats libres sont divisés, moitié par moitié entre Cass et Taylor. Les Etats en faveur de ce dernier sont: New-York, Massachusetts, Rhode-Island, Vermont, Delaware, Connecticut, New-Jersey, Pensylvanie, Maryland, Kentucky, Tennessee, Caroline du Nord, Géorgie, Louisiane, Floride. Les autres Etats ont voté pour Cass.

MEXIQUE.—Le Mexique est dans un bien triste état; il est dans un malaise très-grand sous les rapports politique et commercial. Il a fait un emprunt de \$400000 garanti par l'indemnité que doivent lui payer les Etats-Unis.

NEIGE.—Entre Boston et Norwich, le 22, il y avait deux pieds de neige.

CONGRÈS AMÉRICAIN.—Il paraît que le Congrès américain renferme une majorité whig.

CHICAGO.—La population de Chicago est actuellement de 19274 habitants.

NOUVEAU JOURNAL.—Il va paraître sous peu un nouveau journal abolitionniste dans la ville même de Washington!

NOUVELLE CHAPELLE.—On est sur le point d'ériger à Liverpool une nouvelle chapelle catholique, en mémoire des prêtres qui ont succombé au typhus, en s'acquittant de leurs devoirs pastoraux.

LES JUIFS.—C'est le premier courant que les Juifs ont été émancipés à Rome.

NAISSANCES.

A Montréal, le 14, la Dame de M. Isidore Dufresne a mis au monde une fille.

A St. Henri de Mascouche, le 21, la Dame d'Aug. Deslisle, Ecr., une fille.

Aux Trois-Rivières, le 19, la Dame de M. Philippe Girard, une fille.

Aux même lieu, le 22, la Dame de M. Charles Buisson, une fille.

MARIAGES.

A Longueuil, hier matin, Pierre E. Hurteau, Ecr., Notaire à Dame Victoire Lamare, veuve de feu Laurent Gelineau, tous deux du même lieu.

A St. Laurent, le 22, A. C. D. De Coles, Ecr., N. P. du lieu, à Delle. Emilie Crovier, fille de Augustin Crovier, Ecr. de la Côte des Neiges, paroisse de Montréal.

Aux Trois-Rivières, le 5, M. J. E. Godin, à Delle. Marie-Céline, 3e. fille de M. Edouard Méthot.

PÉNITENTIAIRE.—Le Télégraphe annonce que le feu s'est déclaré au Pénitencier de Kingston et en a détruit une partie.

DÉCÈS.

En cette ville, le 27 du courant, Marie Janvier l'hablaine enfant de J. U. Beaudry, Ecr., âgée de 2 ans et 8 jours.

Noyé, à St. Polycarpe, le 18 du courant, Pierre Alexandre âgé de douze ans et quatre mois, fils de Pierre Alphonse Joseph Alexandre Marc Aurèle Gabriel, usinier du lieu. C'est le troisième accident de cette nature arrivé depuis un an dans la petite rivière St. Polycarpe.

Décédé au même lieu, le 22 du courant, Marie, âgée de 17 ans, seconde fille de Michel Martin, respectable cultivateur du lieu; des parents éplorés pleurent encore la mort d'un de leurs fils décédé il n'y a que quelques mois.

" Ses charmes, ses vertus, sa douceur angélique. Ornaient, embellissaient un courage héroïque, Dans cet instant suprême, ou l'arrêt des destins, Moissonne sa victime au séjour des humains, Belle, comme le lys, fraîche comme la rose, Comme elle, elle est tombée étant à peine éclos, Par avance goûtant la paix des biens heureux. Tranquille, elle expira, s'enleva vers les cieux." (Communiqué.)

LE DOCTEUR DAVIGNON

PREND la liberté d'informer les citoyens de la ville de Montréal, qu'il a fixé sa résidence dans la maison, en coignure des rues St. Laurent et de St. Jacques, côté du faubourg St. Laurent, et voisine d'André Quimet, écr., où on pourra le consulter à toute heure. Ayant pratiqué depuis plusieurs années la médecine dans toutes ses branches dans la paroisse de Ste. Marie, District de Montréal, il espère que sa longue expérience lui méritera la confiance du public. Montréal, 28 novembre 1848.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA SOCIÉTÉ qui a ci-devant existé sous le nom et raison de "CHAPELLE & LAMOURE" est dissoute à dater de ce jour. M. J. M. LAMOURE, l'un des associés, est autorisé à transiger toutes les affaires de la dite société.

ZEP. CHAPELLE, J. M. LAMOURE.

Montréal, 21 novembre 1848.

LE SOUSSIGNÉ profite de cette occasion pour annoncer au Public en général et au Clergé en particulier qu'il continue à tenir la

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE

à la même place, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire. Il espère continuer à recevoir le patronage public, vu qu'il n'épargne rien pour contenter ceux qui l'honoreront. Il apportera à ses reliures la même attention qu'il a ci-devant. Ses prix sont plus modérés que jamais, et la netteté et la beauté de ses ouvrages se feront toujours remarquer.

Le Soussigné a toujours en mains quantité de Livres de Littérature, de Science, etc., Gravures, Images, etc., Papier de toutes sortes et de toute grandeur, etc., tous les Livres en usage dans les Eglises, et toutes les fournitures nécessaires aux enfants qui les fréquentent. Il vend à aussi bas prix que partout ailleurs.

Montréal, 21 novembre 1848.—jco

J. M. LAMOURE.

NOUVEL ETABLISSEMENT

RELIURE.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public et particulièrement les Patrons de la ci-devant Société CHAPELLE & LAMOURE, que sous peu de jours, il ouvrira un

ATELIER DE RELIURE,

dans une place centrale et qu'alors il sera prêt à recevoir les commandes dont on voudra bien l'honorer. Son exactitude à exécuter, comme par le passé, les ordres de ses Patrons, et la beauté de ses ouvrages, sont une garantie pour l'avenir qu'il satisfait les personnes qui lui accorderont leur patronage.

Le matériel de son atelier, bien fourni et bien varié, lui permettra de faire les plus solides comme les plus élégantes reliures qui puissent se faire en Canada. Le Soussigné espère donc que le public, trouvant sous tous ses rapports son avantage chez lui, lui donnera reconnoître l'effort qu'il fera pour contenter et même surpasser l'attente de ceux qui l'honoreront.

Ses prix seront extrêmement réduits. ZEP. CHAPELLE.

Montréal, 24 nov. 1848.

A VENDRE,

AUX BUREAUX DES MELANGES RELIGIEUX, CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE CETTE VILLE, etc.

CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE ET CIVIL POUR L'ANNEE 1849.

Ce Calendrier est un des plus complets qui se publient par nous. Il est plus beau, plus amélioré sous le rapport typographique et sous celui de la qualité du papier.

Ce Calendrier contient ce qui suit:

- Le nom de tous les Saints et de toutes les fêtes qui se rencontrent durant l'année;
Les époques ecclésiastiques, politiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens;
Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec;
La liste et les termes des cours de Justice;
Une table relative au commencement de l'année et à la fin de chaque mois;
Un tableau de la valeur, etc., des monnaies;
Le commencement des saisons;
La date des quatre-temps;
Le comput ecclésiastique;
Le nombre, la date, etc., des éclipses pour 1849, calculées avec la plus grande exactitude;
La liste des principaux membres du Gouvernement;
La liste des membres de la législature Provinciale;
La liste des membres du Conseil Législatif;
La liste des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal, etc., etc.
La liste complète des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, etc. etc. etc.
Ce CALENDRIER se vend à TRÈS-BAS PRIX EN DETAIL; on fait encore une DIMINUTION CONSIDÉRABLE à ceux qui achètent en GROS.
Montréal, 17 novembre 1848.

DR. GENAND,

COIN des Rues Ste. Hélène et des Récollets. Montréal 21 Novembre 1848.—5f.-is.

L. A. HUGUET-LATOUR,

NOTAIRE. No. 16, RUE ST. VINCENT, MONTREAL. Montréal, 20 octobre 1848.—6m

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer Messieurs du Clergé qu'il vient de recevoir de PARIS un assortiment complet de riches étoffes pour ornements et tous les articles en bronze, or et argent nécessaires au service du culte. Le choix est très varié et par suite d'arrangements spéciaux avec les fabricants on trouvera les prix considérablement réduits. Jh. Roy. N. 70 Rue Notre St. Paul. Montréal 17 novembre 1848.—3f.